

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 8

Artikel: La guerre d'Orbe : 30 septembre et 1er octobre 1802
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217817>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Maintenant on sent le mégot
Et notre pauvre jardinière
N'a plus rien que des fleurs en pot ;
Nos vases sont des tabatières.

Jadis, quand tu faisais ta cour,
Tu me disais : « Petite mère,
Nous aurons de jolis amours
Et je serai fier d'être père. »

Maintenant quand notre fiston
Pleure la nuit ou grogne à table,
Tu me dis en haussant le ton :
« Ton gamin est insupportable ! »

Jadis, tu aimais à t'asseoir
Sur le fauteuil, tout près de l'âtre :
Ainsi se passaient tous nos soirs,
Tu blâmais les hommes folâtres.

Maintenant, tu es enchanté
De filer (car l'homme varie !)
Et tous tes nombreux comités
Ont remplacé nos causeries.

Jadis, j'avais fait le pari
D'être très heureuse en ménage,
Car j'étais sûre qu'un mari
Gagnait avec le mariage.

Et maintenant, un bon conseil
Aux vierges folles et même aux sages :
Prenez un époux... sans pareil,
Un autre perd trop à l'usage.

M. Matter-Estoppey.

CONSEILS POUR LE JEU DE BILLARD

 N dit « le noble jeu de billard », comme on dit « le noble jeu de la boxe », « le noble jeu des échecs », « le noble jeu de quilles », car, en somme, chaque jeu a ses nobles fervents comme ses ignobles détracteurs.

Le billard, point n'est même besoin de le rappeler, ne doit jamais pencher d'un seul côté. Dans les cafés qui se respectent, il penche généralement de tous les côtés. De cette façon, il n'y a pas d'adversaire désavantagé. L'amateur fera donc bien de s'assurer, avec l'aide d'un niveau, de la régularité de ces inclinaisons.

Je ne parlerai pas de la technique même du jeu de billard. Rétrograde, effet, coulé, massé, piqué, bande-avant, retourné, croisé sont extrêmement faciles à apprendre. Je traiterai ici de détails qui, s'ils paraissent élémentaires, n'en ont pas moins une grande importance.

Recevez-vous un commandement de payer ? Votre épouse vous fait-elle une scène, justifiée ou non ? Alors, abstenez-vous d'aller jouer, car vous ne ferez, j'en suis certain, rien de bon. Vous pouvez, il est vrai, tourner la difficulté en jouant avant la scène ou la réception du commandement en question. C'est que le calme joue un grand rôle au billard. C'est peut-être aussi pour cela qu'on y devient si facilement irascible.

Ces questions réglées, abordons la partie. Malgré son apparence inoffensive, le billard est très dangereux et, encore plus, onéreux. Une précaution indispensable, c'est, avant chaque coup, de prendre garde aux tables qui se trouvent derrière vous. Il est très facile de casser des bouteilles, verres et autres ustensiles généralement en usage dans ces lieux. De plus, prenez bien soin de fermer la porte du café. Si la chaleur est trop forte pour ce faire, vous avez toujours la ressource de boucher, avec des serpillères, les bouches à égout. Car, n'oubliez pas qu'une bille vaut actuellement dans les cent francs.

Si vous gagnez, n'oubliez pas de dire que vous n'êtes pas dans un de vos bons jours et qu'à l'accoutumée, vous faites beaucoup mieux. Ces déclarations vous valent un petit succès d'estime. S'il n'y a pas de consommateurs au café, inutile de parler. Mais si vous jouez mal et que l'on vous regarde, criez, à voix haute — toutes les cinq minutes en moyenne — des phrases comme celles-ci : *Quelle guigne ! Quelle déveine ! Quelle fantastique déveine !* Vous pouvez, aussi vous

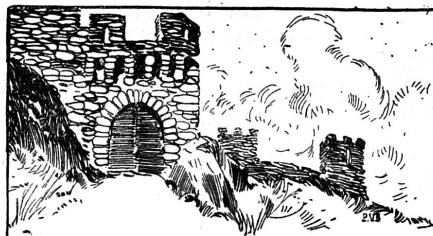
adresser à votre adversaire : *Tu en as une chance, toi !* ou bien : *Mais c'est moi qui te fais tous tes points !* Ces remarques font toujours une très bonne impression dans le café.

Il y a aussi le « marquage à la fourchette ». Ainsi, quand vous faites un point, vous remuez deux boules au tableau. Si votre adversaire s'en aperçoit, écrirez-vous, très étonné : *Oh ! pardon, cher ami, quelle distraction !* N'allez pas dire : *quelle addition !* Il vous dirait que c'est plutôt une soustraction. S'il ne se doute de rien, c'est toujours autant de gagné...

Encore un conseil, et d'importance. Il peut arriver que votre canne caresse trop violemment le tapis du billard et le troue. Ces réparations, vous le savez, sont hors de prix. Aussi, n'imitez pas le nigaud qui s'écrie : *Eh ! j'ai fait un trou !...* Bien au contraire, déposez doucement votre canne, mettez une boule sur le trou ; faites semblant d'examiner votre chapeau et... filez.

Il est tout indiqué de ne pas revenir dans l'établissement. Si le patron est d'un caractère très violent, je vous conseille même d'emprunter une autre rue quand vous passerez dans le quartier.

H. Chappaz.



LA GUERRE D'ORBE

30 septembre et 1er octobre 1802.

(Extrait des mémoires de François-Salomon Christophe Carrard, de et à Orbe.)

Septembre 30. — Ce jour et le suivant seront à jamais mémorables dans les fastes de la ville d'Orbe et cette année en général, bien malheureuse pour ses habitants. Pour comprendre ce qui a eu lieu chez nous il faut savoir que toute l'armée des Suisses confédérés qui s'étaient révoltés contre le gouvernement Helvétique, l'avaient chassé de Berne et le poursuivaient à Lausanne, où il s'était réfugié. Louis Pillichody qui était un grand partisan de l'ancien gouvernement de Berne arriva à Orbe vers 9 heures du matin, le 30 septembre 1802, tambour battant et les drapeaux rouges et noirs déployés.

Pillichody avait rassemblé une petite troupe d'environ quatre-vingts hommes qui, à ce qu'il espérait, se grossirait en chemin par les nombreux amis de Berne. A la tête de cette troupe étaient M. De Gingins-de Chevilly et le colonel Louis Pillichody. Parmi les autres officiers se trouvaient les trois frères Thomasset d'Orbe, Chollet de Corcelles, les deux frères de Cottens, Villon, etc., etc. Ils chassèrent d'abord la garnison vaudoise qui était dans notre ville, composée de gens de la ci-devant baronnie de la Sarraz, formant un corps à peu près égal en nombre à celui de Pillichody et commandé par le citoyen De Joffrey d'Arnex, major de place et commandant d'Orbe, qui se maintint, ce jour-là, dans notre ville et environs, après que Pillichody se fut fait proclamer commandant d'Orbe.

Mais, d'un autre côté, le corps de Pillichody, n'ayant point reçu les renforts qu'il attendait et, de l'autre, le bruit de leur arrivée s'étant répandu dans le pays, ils furent assaillis pendant la nuit par divers partis vaudois et dès les 11 heures il s'engagea un combat entre eux, sous nos murs, qui dura environ deux heures. J'ai vu moi-même tout ce combat qui eut lieu au pont de Bois, lequel avait été coupé par les gens de Pillichody et où Abram Thomasset se défendait avec beaucoup de bravoure. J'ai vu le tout de mon balcon, à la lueur des feux, et ai moi-même entendu siffler quelques balles à mes oreilles.

Le feu ayant cessé, il arriva, vers les 4 heures du matin, de trois côtés, de nombreux renforts aux Vaudois, avec des canons. Alors on commence à tirer de tous ces trois côtés, savoir depuis le chemin du Canal, dès le Signal et dès les hauteurs du Devant, sur notre malheureuse ville qui aurait été détruite sans l'humanité de quelques officiers. Il va sans dire que la troupe bernoise se sauva comme elle put et après s'être courageusement défendue, mais il fallut céder au nombre, et les Vaudois entrèrent en ville à 5 heures du matin, le 1er octobre, au nombre de plus de cinq mille hommes.

Le dit jour fut pire que la nuit, un malheureux ayant tiré d'une fenêtre sur les soldats déjà fumiers. Nous avons été vingt fois exposés au pillage et à l'incendie, et c'est comme par un miracle que nous y avons échappé, mais non à une terrible contribution qu'il a fallu payer en peu de temps. Une seule maison, celle d'où est parti le coup, a été entièrement pillée ; d'autres ont plus ou moins souffert. Il est impossible de peindre l'horreur de cette nuit et de ce jour. Les jours suivants se passèrent dans de continues alarmes, parce que les troupes bernoises et celles des petits cantons étaient entrées dans le Pays de Vaud et avaient leur quartier général à Moudon, et que tout le pays était en armes.

Si l'on ajoute à tous ces maux que l'on n'a fait aucune vendange quelconque à Orbe cette année (1802), vu la terrible grêle des 17 et 18 mai, on comprendra que j'ai eu raison de dire plus haut, que cette année sera mémorable pour notre ville.

Je ne doute pas que notre malheureuse patrie n'eût été pillée et brûlée si du côté du pont de Bois le préteur général Reymond, chef des insurgés du printemps dernier, dit brûle-papiers (bourla-papai), n'eût eu la cuisse cassée, ce qui le mit hors de combat, et si, du côté de la tranchée, le capitaine David de Chavannes-le-Veyron n'eût été tué ; car on dit qu'ils avaient juré la ruine de la ville et il est certain qu'une quantité de femmes des environs étaient arrivées avec la troupe, munies de sacs et de fleuriers, pour emporter le pillage qu'elles espéraient de faire.

Dieu soit bénî, cela n'a pas eu lieu. Mes maisons et granges n'ont pas eu le moindre mal. Celle de mon cousin, vers les portes, a reçu quatre coups de boulets : celle des dames de Goumoëns, autant, et quelques autres ont été endommagées et des cheminées renversées.

Je passe sous silence une grande partie des événements de ces temps affreux, car cela ferait un volume, et il n'est pas bon de tout dire.

Octobre 12. — Le dit jour, la Municipalité d'Orbe, dont tous d'honnêtes gens, s'étaient retirés, dans le temps de notre terreur, soit par force ou autrement, et qui s'était recomposée dans un autre sens, m'a imposé à 25 Louis d'amende pour avoir porté une cocarde bernoise à l'arrivée de Pillichody, le 30 septembre. Je les ai payés, n'étant pas le plus fort, mais avec proteste de recours en temps et lieu, comme je n'y manquerai pas.

N. B. — Carrard, François-Salomon-Christophe d'Orbe, était, il y a 120 ans, l'une des personnalités de la bonne ville d'Orbe ; il était né à Orbe le 12 mars 1754, et il mourut en 1842. François Carrard, il nous l'apprend lui-même par ses intéressants mémoires, a revêtu successivement les fonctions suivantes : Membre du Conseil des 12, puis gouverneur d'Orbe (1783-1786), membre de la Commission administrative et d'organisation du canton de Vaud (10 mars-16 avril 1803). Élu député au Grand Conseil, le 28 mars 1803, mais écarté par le sort le 15 avril suivant. Enfin, syndic d'Orbe dès le 1er janvier 1808.

Les mémoires de Carrard s'élèvent sur une période de 63 ans, soit de 1778 à 1842 et renferment de très intéressants détails d'histoire locale.

Attention aux écoliers. S'ils ont besoin d'aliments solides, on doit leur déconseiller les épices, les œufs ou trop de viande. Ils trouveront un mets digestif et rapidement assimilable, ainsi que du blanc d'œuf et de la graisse végétale en abondance dans le CACAO — TOBLER — en paquets plombés. — **Grand rabais**, le comestible le meilleur marché, plus que 25 cent. les 100 gr. (1/2 de livre).